

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 5 novembre 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (27)

Collation4 p. (46r, 47r, 48r, 49v

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 5 novembre 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52429>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [5 novembre 1887](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)

Destinataire [Falaize, Alfred \(1843-1933\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'exclusion du Familistère de l'anarchiste Duplaquet. Godin explique à Falaize que Duplaquet, sociétaire de l'association, a été licencié au début du mois d'octobre à la suite de scandales anarchistes qui ont eu lieu en septembre, mais qu'il occupe un logement sans rien faire au Familistère.

Notes

- Le conflit de l'association du Familistère avec des anarchistes travaillant à l'usine de Guise est évoqué par Godin dans son rapport à l'assemblée générale de la Société du Familistère le 25 septembre 1887 (voir : « Société du Familistère de Guise. Comptes rendus et rapports annuels. Assemblée générale ordinaire », *Le Devoir*, n° 473, 2 octobre 1887, p. 626-628. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.11/629/100/838/0/0>, consulté le 5 décembre 2023])
- Jules Duplaquet est nommé sociétaire de l'association du Familistère en avril ou mai 1884 (voir : « Nouvelles du Familistère », *Le Devoir*, 4 mai 1884, p. 287. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.8/289/100/837/0/0>, consulté le 5 décembre 2023]) ; il vit au Familistère avec Adélina Gardez, dont il a un fils, Maurice-Fernand, né le 30 novembre 1884 (voir : « État-civil du Familistère », *Le Devoir*, n° 326, 7 décembre 1884, p. 783. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.8/785/100/837/0/0>, consulté le 5 décembre 2023])

Mots-clés

[Consultation juridique](#)

Personnes citées [Duplaquet, Jules](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024
